


RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Représentativité : des chantiers à ouvrir d'urgence pour renforcer la démocratie sociale

Le Haut Conseil du Dialogue Social vient de communiquer les résultats du 4ème cycle de représentativité des organisations syndicales du secteur privé. **La CGT est confirmée 2ème organisation syndicale avec 1 086 341 voix et 22,21%. La CGT est représentative dans 218 branches, soit 9 branches sur 10. La CGT est en tête chez les 5,3 millions de salarié-es des entreprises de moins de 11 salarié-es ainsi que chez les 5,7 millions d'agent-es de la fonction publique.**

La CGT remercie l'ensemble des salarié-es qui ont voté pour elle ainsi que ses militantes et militants. **Conscients de leurs responsabilités les élu-es et représentant-es CGT continueront à se battre pour améliorer les droits dans les entreprises, les branches et au niveau interprofessionnel.**

La quasi-totalité des organisations syndicales perdent des voix sur ce cycle. Ce résultat s'explique par la baisse de participation, notamment lors des élections TPE, par l'augmentation des déserts syndicaux et, pour ce qui concerne la CGT, par la transformation sociologique des grandes entreprises dans lesquelles la CGT est la plus implantée. **La CGT demande que des concertations soient ouvertes par la ministre du travail** pour faire le bilan de ce nouveau mode de mesure instauré en 2013, qui, d'ailleurs, est comptabilisée de manière très différente dans le collège employeurs.

Des chantiers structurants mis en place pour être plus et mieux la CGT de tous les salarié-es

Les résultats de la CGT s'inscrivent dans une tendance de long terme depuis 2013 liée à 3 facteurs structurels qui seront au cœur des débats de la CGT lors de son 54e congrès :


- L'augmentation du nombre de cadres et de professions intermédiaires dans les grandes entreprises ;
- La sous-traitance, l'externalisation des métiers d'exécution dans les petites entreprises dans lesquelles la CGT est moins présente et la progression de la précarité (intérim, temps partiels, CDD...);
- La baisse du nombre d'emplois dans l'industrie et son augmentation dans le tertiaire, secteur dans lequel la CGT est moins implantée historiquement.

Avec plus de 600 000 adhérent-es en 2024 et de nombreuses nouvelles implantations, la CGT est en dynamique et entre dans le nouveau cycle de représentativité avec ambition.

Un défi pour tout le syndicalisme

De cycles en cycles, la participation recule. Le nombre d'entreprises sans représentation syndicale augmente, notamment dans les entreprises de moins de 100 salarié-es. Un recul qui s'explique notamment par les ordonnances Macron et la discrimination syndicale. L'heure est grave et doit alerter tous les acteurs de la démocratie sociale !

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



La méthode de mesure interprofessionnelle fondé sur une agrégation des résultats électoraux des entreprises, montre ses limites en multipliant les biais. L'exclusion des privé-es d'emploi, le risque de vote multiple entre les différents scrutins, la possibilité pour les entreprises de décider de leurs dates d'élections (comme dans l'intérim dont des centaines de milliers de salarié-es ne sont pas pris en compte dans cette mesure) ...entache la sincérité de la mesure et ne reflète pas fidèlement la réalité du monde du travail. Enfin, l'absence d'encadrement du vote électronique pose de nombreux problèmes.

Au terme de ce 4ème cycle et après 16 ans de retour d'expérience la CGT considère que l'heure du bilan a sonné.

Elle réaffirme son engagement en faveur d'un grand moment démocratique pour le syndicalisme, prônant une période commune de vote pour tous les salarié-es, avec une priorité accordée au vote physique, garantissant pleinement la liberté d'expression et le choix des salarié-es.

La CGT interpelle la ministre du travail et demande l'ouverture d'une concertation autour de 4 sujets :

- Le bilan des ordonnances Macron ;
- La discrimination syndicale ;
- La représentativité dans les entreprises de moins de 50 salarié-es (y compris TPE) ;
- Organisation, mode de scrutin et encadrement du vote électronique.

Dans un contexte politique de tous les dangers, le rapport de force en faveur du monde du travail est plus que jamais essentiel. La CGT remercie ses militant-es pour leur engagement et les salarié-es qui lui ont fait confiance. **Forte de 130 ans de luttes et de conquêtes sociales, la CGT encourage les travailleurs et travailleuses qui se battent et se mobilisent à ses cotés à la rejoindre pour s'organiser et peser plus fort dans les combats à venir.**

Ce résultat conforte la CGT dans sa volonté et son engagement à être encore plus présente et plus accessible sur le terrain pour construire avec les salarié-es les luttes indispensables à l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

Montreuil, le 08 avril 2025